



ENSEMBLE, IMAGINONS DEMAIN

Guebwiller, le 27 mars 2024

Sommaire

Communiqué de presse	1
Objectif n° 1 : Améliorer les performances du système d'assainissement.....	2
Objectif n° 2 : Préserver la ressource en eau, sécuriser son approvisionnement et engager une gestion patrimoniale des ouvrages d'eau potable	3
Objectif n° 3 : Atténuer et s'adapter au changement climatique.....	4
Objectif n° 4 : Communication et sensibilisation du public en développant une culture de l'eau et du climat	4
Gouvernance du contrat et engagements réciproques	5
 <u>Annexes</u>	
Signataires	6
Contrat de territoire « Eau et Climat », mode d'emploi	7

Rimbach-Zell, le 27 mars 2024

ENSEMBLE, IMAGINONS DEMAIN

Le 27 mars 2024, à Rimbach-Zell (68), Marcello Rotolo, président de la [Communauté de Communes de la Région de Guebwiller](#) et Marc Hoeltzel, Directeur général de [l'agence de l'eau Rhin-Meuse](#) ont entériné un contrat de territoire « Eau et Climat ».

Signé pour 3 ans, ce contrat concerne 19 communes et près de 40 000 habitants au nord de Mulhouse.

La Communauté de Communes de la Région de Guebwiller fait face à des problématiques importantes, traduites dans 2 schémas d'aménagement et de gestion des eaux, celui de nappe III Nappe Rhin et celui de la Lauch.

Le bassin versant de la Lauch est en tension quantitative et connaît des étiages de plus en plus sévères. Les cours d'eau sont impactés par des rejets industriels et artisanaux et 2 aires d'alimentation de captage ont été identifiées comme prioritaires pour mener des actions de reconquête.

La Communauté de Communes porte depuis plusieurs années une politique volontariste en matière d'assainissement, d'approvisionnement en eau potable, de protection et de mise en valeur de l'environnement, efforts qui vont être amplifiés avec ce contrat « Eau et Climat ».

4 objectifs déclinés en 31 actions concrètes définissent la feuille de route pour laquelle l'agence de l'eau Rhin-Meuse réservera 6,2 M€ de 2024 à 2027, pour un montant total de travaux de 9,7 M€.

Ce nouveau contrat de territoire « Eau et Climat » participe à la dynamique voulue par l'agence de l'eau Rhin-Meuse pour mobiliser ses partenaires sur les territoires à enjeux.

Objectif n° 1 : Améliorer les performances du système d'assainissement

Sur le territoire, la Communauté de communes de la Région de Guebwiller exerce les compétences de gestion de l'assainissement. Les performances du réseau d'assainissement doivent être améliorées notamment en temps de pluie et pour mieux gérer les eaux claires parasites.

Elle passe à l'action !

Actions définies	Objectif fixé
Réaliser une étude de gestion intégrée des eaux pluviales	Améliorer l'infiltration des eaux pluviales et éviter les surcharges hydrauliques de la station de traitement des eaux usées
Réaliser des études « temps sec-temps de pluie »	Evaluer les impacts sur les réseaux, les déversoirs d'orage et sur les milieux récepteurs
Réaliser un schéma directeur d'assainissement	Réduction des eaux pluviales dans le réseau d'assainissement et des rejets d'eaux usées dans le milieu récepteur

Objectif n° 2 : Préserver la ressource en eau, sécuriser son approvisionnement et engager une gestion patrimoniale des ouvrages d'eau potable

Des efforts conséquents ont été réalisés pour la reconquête et la préservation des aires d'alimentation de captages de Merxheim et Rouffach. Ils demandent à être poursuivis et consolidés afin de garantir de manière durable une bonne qualité d'eau.

Elle passe à l'action !

Actions définies	Objectif fixé
Réaliser un schéma directeur d'alimentation en eau potable	Améliorer la connaissance des ouvrages, la définition des besoins pour définir la stratégie « eau potable »
Etablir un programme hiérarchisé de travaux	Réduire les fuites et atteindre un rendement de 85%, et réduire les risques de rupture d'approvisionnement
Sensibiliser le public via la distribution de kits hydro-économiques	
Poursuivre l'animation auprès des professionnels agricoles sur les aires d'alimentation en eau de Merxheim et de Rouffach	Accompagner la profession agricole pour un changement plus durable des pratiques visant une amélioration de la qualité de l'eau

Objectif n° 3 : Atténuation/Adaptation au changement climatique

La communauté de communes débute une démarche volontaire de réalisation d'une trame verte et bleue approfondie. Son territoire possède une diversité paysagère, faunistique et floristique exceptionnelle, mais qui est aujourd'hui soumise à une artificialisation altérant sa qualité et l'équilibre des espaces naturels. Cette trame vise donc à préserver les espèces végétales, pour qu'elles puissent se nourrir, se reproduire et s'adapter au climat.

Elle passe à l'action !

Actions définies	Objectif fixé
Réaliser une étude Trame verte et bleue approfondie	Disposer d'un état de l'art complet et identifier les actions à mettre en œuvre (renaturation, restauration, plantation...)
Mettre en œuvre les préconisations de l'étude Trame verte et bleue via un emploi dédié	Faire connaître et reconnaître la place de la trame verte et bleue en particulier dans les politiques d'aménagement

Objectif n° 4 : Animation, sensibilisation, éducation à l'environnement

L'implication des élus ainsi que des habitants est importante à la fois dans un objectif de sensibilisation, de prise de conscience et d'acceptation sociale.

Elle passe à l'action !

Actions définies	Objectif fixé
Organiser différentes animations auprès de la population et/ou de publics cibles (supports de communication, journée de l'eau...)	Développer une culture de l'eau et du climat

Gouvernance du contrat et engagements réciproques



Un comité de pilotage, réunissant les parties prenantes, se réunit a minima une fois par an pour prendre connaissance du rapport d'activité annuel et coordonner les actions à venir. D'autres acteurs pourront être associés pour le bon développement des actions (chambre d'agriculture, DDT, ARSS...).

De son côté, l'agence de l'eau Rhin-Meuse s'engage à instruire les demandes d'aides déclinant de manière opérationnelle les actions identifiées au titre du contrat territorial « Eau et Climat », et répondant aux priorités d'intervention de l'établissement.

Les montants prévisionnels se répartissent de la manière suivante :

Thématique	Montant prévisionnel total des actions retenues dans le cadre du contrat territorial « Eau et Climat »	Aide prévisionnelle Agence de l'eau Rhin-Meuse
Améliorer les performances du système d'assainissement	4 380 000 €	2 879 500 €
Préserver la ressource en eau, sécuriser son approvisionnement et engager une gestion patrimoniale des ouvrages d'eau potable	4 201 000 €	2 619 700 €
Atténuer et s'adapter au changement climatique	455 000 €	360 500 €
Communication et sensibilisation du public en développant une culture de l'eau et du climat	672 000 €	420 400 €
TOTAL	9 708 000 €	6 280 100 €

L'agence de l'eau Rhin-Meuse

Parce que l'eau est un patrimoine commun de la nation, une ressource vitale à protéger et un droit pour tous en France, prévenir et limiter les atteintes aux milieux naturels liées à nos différents usages de l'eau au quotidien est une nécessité. Au cœur de ce travail d'intérêt général, l'agence de l'eau Rhin-Meuse est chargée par l'État de surveiller la santé des rivières, des eaux souterraines, des milieux aquatiques et de favoriser les projets répondant à ses priorités : préserver les ressources en eau et les milieux naturels sur son périmètre d'intervention, le bassin Rhin-Meuse (8 départements concernés en tout ou partie : Ardennes, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges, Bas-Rhin, Haut-Rhin).

À partir des redevances qu'elle perçoit sur la consommation et la pollution de l'eau, l'agence de l'eau Rhin-Meuse réinjecte l'essentiel de son budget sur le territoire en mobilisant ses connaissances, ses compétences et ses financements aux côtés de toutes celles et ceux, qui ont un rôle important dans la gestion de l'eau, l'adaptation au changement climatique et la préservation de la biodiversité.

Pour orienter ses financements, l'agence de l'eau Rhin-Meuse se fonde sur la qualité de la ressource en eau et des milieux naturels. Son champ d'intervention est fixé par la loi. Ses moyens d'intervention sont prévus dans un programme pluriannuel d'intervention. Son 11ème programme a été lancé le 1er janvier 2019 pour 6 ans. Doté de près d'1 milliard d'euros, ce programme affiche 5 grands objectifs : l'adaptation aux effets du changement climatique, la préservation de la biodiversité, le bon état écologique des milieux aquatiques, une eau potable de qualité et saine, la rénovation des systèmes d'eau et d'assainissement et le développement d'une solidarité territoriale.

L'agence de l'eau Rhin-Meuse protège notre patrimoine commun.

Communauté de communes de la Région de Guebwiller

Née en 2001, la Communauté de Communes de la région de Guebwiller regroupe 19 communes étendues sur 189 km² pour une population de près de 40 000 habitants. C'est un territoire multifacette qui s'étend du Markstein jusqu'à la plaine alsacienne, en passant par la vallée du Florival et le vignoble. Il bénéficie d'un environnement à la fois riche et fragile qui convient de protéger.

Engagée dans une politique volontariste de protection de la ressource en eau et de l'environnement, la Communauté de Communes exerce les compétences eau potable, assainissement et eaux pluviales. Cette gestion globale au niveau intercommunal apporte une meilleure connaissance des réseaux et des équipements permettant ainsi de préserver une eau de qualité et en quantité suffisante pour l'ensemble du territoire. Ces actions sont renforcées par la « Mission Eau » dont l'objectif est de reconquérir la qualité des eaux souterraines et superficielles sur des zones particulièrement vulnérables aux pollutions.

Contrat de territoire « Eau et Climat », mode d'emploi

Le contrat de territoire « Eau et Climat » permet à l'agence de l'eau Rhin-Meuse de mobiliser ses partenaires sur les territoires à enjeux.

Ambitieux

[Le contrat de territoire « Eau et Climat »](#) repose sur une vision transversale de l'eau. Pour cela, il intègre plusieurs thématiques et peut impliquer plusieurs acteurs en priorité des EPCI. Il met un point d'honneur à la complémentarité des objectifs et des actions des acteurs d'un territoire pour atteindre un même objectif : améliorer la qualité et la résilience de nos cadres de vie.

Fédérateur

Le contrat de territoire « Eau et Climat » couvre toutes les thématiques dont le(s) bénéficiaire(s) a (ont) la compétence. Il peut être mono ou pluri-signataires permettant d'intégrer des acteurs clés du territoire ou des co-financeurs.

Co-construit

Le contrat de territoire « Eau et Climat » est nécessairement co-construit, croisant la volonté du territoire et les priorités de l'agence de l'eau, prenant en compte a minima la gestion patrimoniale et l'adaptation au changement climatique.

Le contrat de territoire « Eau et Climat » facilite une réflexion stratégique et opérationnelle sur le changement climatique pour réduire la vulnérabilité des territoires et de ceux qui y vivent.

Le contrat de territoire « Eau et Climat » présente l'avantage d'offrir une visibilité sur plusieurs années, sur les financements dont les collectivités pourront bénéficier pour leurs politiques publiques en lien avec l'eau. Il s'agit d'un outil sécurisant qui apporte de la sérénité dans la prévision budgétaire.

Depuis 2019, 37 contrats de territoire ont déjà été formalisés.



Contacts Presse

Florence CHAFFAROD
Agence de l'eau Rhin-Meuse
03 87 34 47 59
florence.chaffarod@eau-rhin-meuse.fr

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA RÉGION DE GUEBWILLER**
03 89 62 12 34
infos@cc-guebwiller.fr



Dans ses territoires à enjeux, l'agence de l'eau Rhin-Meuse propose son contrat de territoire « Eau et Climat ».

L'ensemble des documents
constitutifs du 11^{ème} programme
(document intégral, délibérations...)
sont accessibles sur
eau-rhin-meuse.fr

